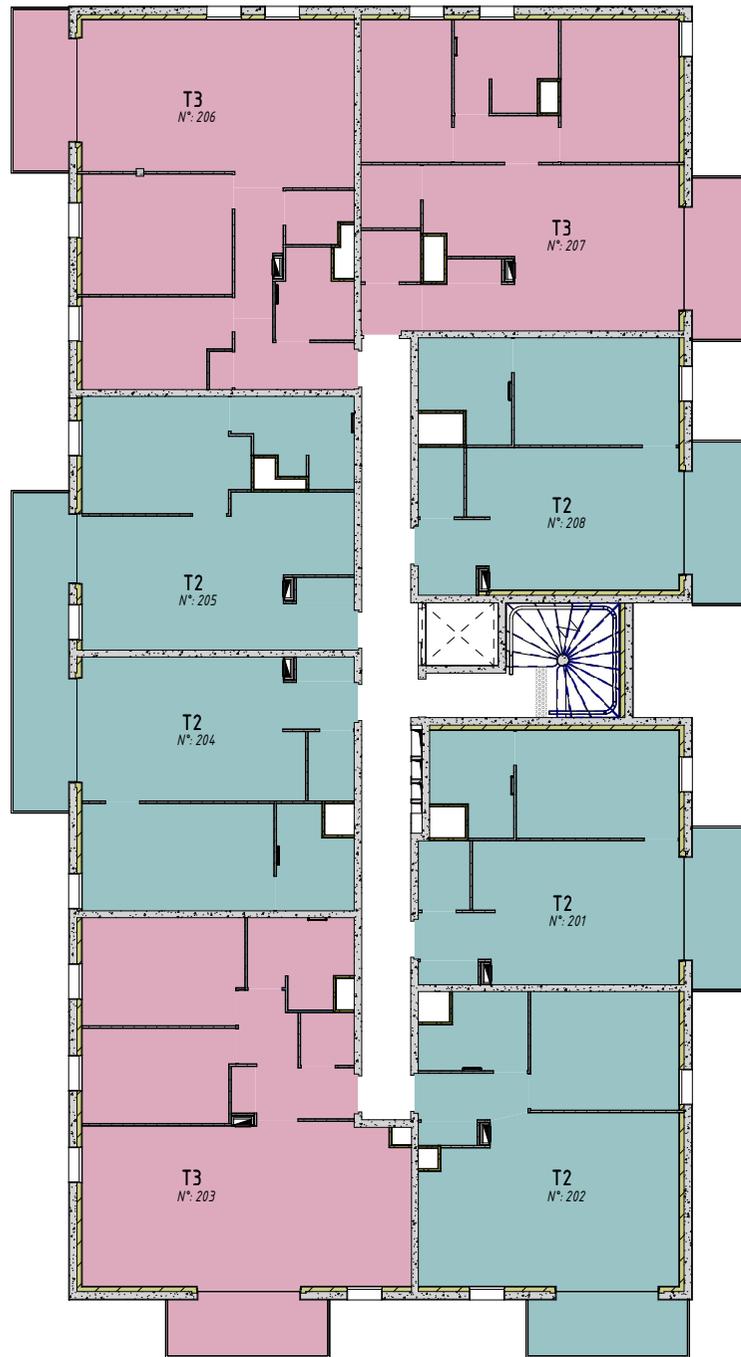




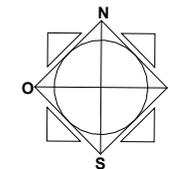
PLAN D'ETAGE: R+2

REPARTITION TYPOLOGIES

- T2
- T3



Echelle :



De légères variantes de côtes, et de surfaces pourront être apportées au présent plan, en fonction des nécessités techniques de réalisation. Les tolérances d'usage sont admises en ce qui concerne les dimensions en surfaces indiquées. Les gaines, retombées, faux-plafonds, soffites, ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif et n'apparaissent pas de manière exhaustive sur le plan. L'emplacement des éléments et salle de bains est donné à titre indicatif mais prends en compte les normes handicapés. Les placards sont compris dans la surface des pièces. Accès terrasse sous réserve de l'accord du bureau de comitologie dans le cadre de sa mission accessibilité handicapé.